

Cycle : Les grandes affaires
criminelles
de l'histoire de la justice

Troisième conférence

Le jeudi 13 mars 2008 à 18 h 30

« *La séquestrée de Poitiers :*
à propos de l'omission en droit pénal »

par Jean-Marie Augustin Professeur à la Faculté de droit
et de sciences sociales de l'Université de Poitiers



COUR DE CASSATION



ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'HISTOIRE DE LA JUSTICE

Les conférences ont lieu en Grand'chambre de la Cour de cassation - Entrée : 1 rue de Harlay 75001 Paris - Place Dauphine
Entrée libre, inscription nécessaire par fax : 01 44 32 78 28 ou par e-mail : colloque.courdecassation@justice.fr

Cycle : Les grandes affaires criminelles de l'histoire de la justice

Une affaire judiciaire qui retentit dans l'opinion publique reste souvent un scandale sans lendemain. Certaines d'entre elles, pourtant, sont à l'origine d'un mouvement de réforme de notre justice. Songeons, par exemple, au procès d'Enguerran de Coucy dans l'affirmation de la justice royale au Moyen Age, aux affaires Calas et Sirven dans la lutte contre les abus du système inquisitoire d'Ancien Régime ou, plus près de nous, aux grands procès qui ont permis, dans les années 1970, de reconnaître le crime de viol.

Ce cycle de conférence sur « Les grandes affaires criminelles de l'histoire de la justice » voudrait explorer ce lien méconnu entre l'éclosion d'une affaire, les mutations morales de la société et les évolutions juridiques, procédurales, institutionnelles de notre justice.

Organisé par la Cour de cassation et l'Association française pour l'histoire de la justice, il sera présenté par les meilleurs spécialistes de l'histoire judiciaire.



COUR DE CASSATION



ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'HISTOIRE DE LA JUSTICE